

INFOLIVE

Entretien et culture de l'olivier



11 juillet 2018

RÉSUMÉ DE LA SITUATION

MOUCHE	Le risque d'attaque est estimé « normal à faible » pour la saison. Dans les parcelles où les olives sont réceptives (supérieures à 10 mm), une protection est nécessaire.
DALMATICOSE	Pour limiter les risques de dalmaticose, assurez-vous d'avoir une bonne protection préventive contre la mouche.
IRRIGATION	L'irrigation doit être déclenchée.

Rappel à l'INFOLIVE n° 9

RETROUVEZ LE BULLETIN INFOLIVE :

☞ Sur le site internet de l'Afidol : <http://afidol.org/oleiculteur/bulletins-infolive-2018>

POUR UN ABONNEMENT GRATUIT À INFOLIVE :

☞ Rendez vous à cette adresse : <http://afidol.org/lettres-dinformations>

ISSN 2264-6701

Une partie des Travaux sont financés par l'Union Européenne, l'Établissement National des Produits de l'Agriculture et de la Mer (FranceAgriMer) et l'Association Française Interprofessionnelle de l'Olive (AFIDOL), dans le cadre du règlement délégué (UE) n°611/2014 et du règlement d'exécution (UE) n°615/2014 portant modalités d'application du règlement (UE) n°1306/2013 et du règlement (UE) n°1308/2013, en ce qui concerne les programmes de travail pour soutenir les secteurs de l'Huile d'Olive et des Olives de Table.

InfOlive est une feuille d'information et de préconisation établie par le Centre Technique de l'Olivier, établissement agréé par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro LR01203, pour le compte de l'Association Française Interprofessionnelle de l'Olive (AFIDOL). Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative, les informations présentées sur l'étiquette des produits ont valeur de loi.

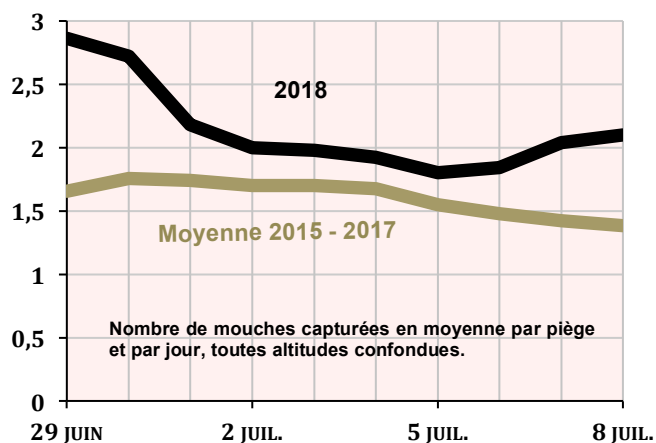
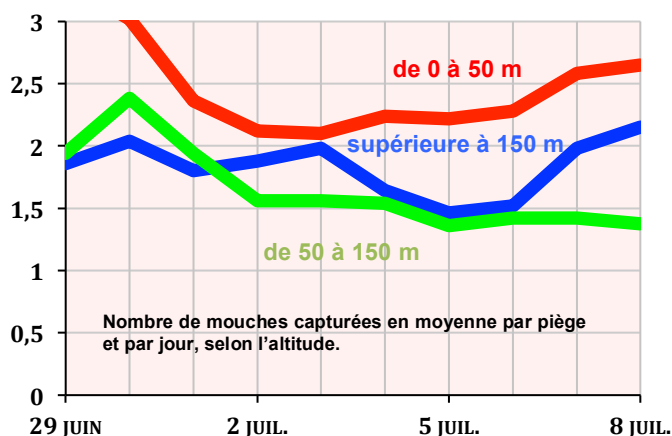


MOUCHE

☞ Observations * :

D'après le BSV n°8 du 11 juillet 2018, les olives ont majoritairement atteint les 10 mm, seuil de réceptivité de l'olive à la mouche. Seuls les vergers situés à une altitude supérieure à 400 m présentent encore des olives en dessous du seuil de sensibilité.

Des vols de mouches sont observés dans tous les secteurs. Actuellement, les captures de mouches restent globalement modérées mais se maintiennent. Sur certaines parcelles, des piqûres de ponte ont été constatées mais, en général, en faible nombre.



☞ Évaluation du risque :

Il y a un risque de ponte si les olives ont dépassé la taille de 8 à 10 mm de long, et que des mouches sont capturées dans les pièges. Au cours des jours qui suivent, les températures seront élevées en journées (28°C à 37°C dans les zones les plus chaudes) et plus fraîches la nuit et au lever du soleil (18°C et 25°C).

Du fait du nombre moyen de mouche observé par jour et de l'évolution des températures, **le risque de piqûres de ponte est globalement estimé à « normal à faible » pour la saison.**

Pour évaluer votre niveau de risque, nous recommandons de :

- Mettre en place un suivi du vol des mouches dans votre parcelle à l'aide de phéromones et de plaques jaunes engluées, ou avec des bouteilles de phosphate diammonique (<http://afidol.org/piegemouche>).
- Surveiller les prévisions météorologiques.

☞ Préconisations :

- Dans les parcelles d'altitudes supérieures à 400 m et plus généralement dans les secteurs où les olives font moins de 10 mm, aucun traitement n'est à réaliser.
- Dans les secteurs où un traitement à l'argile a été réalisé il y a moins d'un mois et où la pluviométrie (depuis le dernier traitement) est inférieure à 20 mm (sans adjuvant) et à 35-40 mm (avec adjuvant), aucun traitement n'est à prévoir.
- Dans les parcelles d'altitudes inférieures à 400 m, où les olives sont réceptives (de 10 mm et plus) et où aucune barrière naturelle n'a été positionnée, un traitement à l'argile est à réaliser.
- Dans le cas particulier de parcelles très sensibles (basse altitude avec variétés précoces de gros calibres et irriguées), un traitement insecticide préventif pourra être envisagé seulement si la parcelle n'est pas déjà protégée et si les captures de mouches augmentent significativement.

RAPPEL SUR LES STRATÉGIES DE LUTTE CONTRE LA MOUCHE

➤ BARRIÈRES MINÉRALES

Les barrières minérales doivent être appliquées en gouttes très fines et de façon homogène sur toute la frondaison. Dosage = 4 à 7% d'argile dans la bouillie de traitement.

Première application dès que les olives font plus de 8mm de long et que des mouches sont capturées sur les pièges.

Renouveler les applications chaque mois jusqu'en octobre ou après une pluie de plus de 20 à 25 mm (ou 35 à 40 mm si vous utilisez un mouillant).

Spécialités commerciales	Matière active	Dose	Toxicité	Nb max par an	BIO
Argi Jardin, Fructifia	Kaolin 99 %	300 g/10 L (si 1000 L/ha)	Sans classement toxicologique	6	Oui

➤ ADULTICIDES PRÉVENTIFS CONTRE LA MOUCHE DE L'OLIVE :

Les adulticides préventifs sont des insecticides de contact. La mouche est intoxiquée dès qu'elle entre en contact avec l'insecticide déposé sur les feuilles et les fruits. L'objectif est de tuer la mouche adulte avant que celle-ci n'ait eu le temps de pondre. Ils doivent être utilisés sur les premiers vols de mouche, quand le nombre de mouche augmente dans les pièges et dès que que les olives sont réceptives (>8mm).

La bouillie doit être appliquée sur toute la frondaison, en gouttes fines de préférence le soir ou le matin tôt, quand les températures sont douces et en l'absence de vent.

Spécialités commerciales	Matière active	Dose	Toxicité	Nb max par an	BIO
Decis J	Deltamethrine 15 g/L	8 mL/10 L	Très toxique/ Nocif/ Dangereux	3	Non

DALMATICOSE

Le développement de la dalmaticose (cf. BSV n°8 pour la reconnaissance de la dalmaticose) étant systématiquement associé aux piqûres de ponte de la mouche de l'olive, assurez-vous d'avoir une **bonne protection préventive contre la mouche** pour limiter le risque. Nous insistons donc sur **l'importance des barrières minérales en ce début de saison** pour limiter le risque de dalmaticose, plus particulièrement sur les secteurs fortement touchés en 2017 et les variétés plus sensibles (Bouteillan, Cayet Roux, Ascolana, Tanche...).

IRRIGATION

Les besoins en eau des oliviers augmentent, compte-tenu de la progression de l'évapotranspiration (ETP comprises entre 5 et 7 mm / jour selon les secteurs). Quelques pluies orageuses sont à signaler dans l'Aude, dans le sud-ouest de l'Hérault, dans les Alpes-Maitimes et en Ardèche. Ailleurs, les pluies ont globalement fait défaut.

Relevés météo du 2 juillet au 9 juillet 2018		Vaucluse	Bouches du Rhône Ouest	Bouches du Rhône Est	Var littoral	Var Intérieur	Alpes- Maritimes	Alpes de Haute Provence	Sud Drôme / Ardèche	Gard	Hérault	Aude	Pyrénées- Orientales
ETP moyenne en mm / j		6,5	7,1	5,3	5,3	5,5	5,0	6,1	6,3	6,2	5,9	6,6	6,6
Cumul en mm sur la semaine	ETP	45	49	37	37	38	35	43	44	43	41	46	46
	Pluies	0	0	0	0	0	5	0	2	0	5	12	3

ETP moyenne : évapotranspiration potentielle moyenne. Elle correspond à la consommation d'un gazon ras bien alimenté en eau (référence station météo)

Pluies : médiane des précipitations sur l'ensemble des stations météorologiques consultées. Valeurs ne tenant pas compte des pertes par ruissellement, drainage ou évaporation.

L'AFIDOL a équipé une vingtaine d'oliveraies de sondes tensiométriques. Le niveau d'assèchement des sols y est mesuré en temps réel. **L'arrosage doit être déclenché dans tous les secteurs si ça n'a pas été fait.**

En cas de premier arrosage par goutte-à-goutte, prévoyez un apport de l'ordre de 30 L par goutteur en sol filtrant contre 60 L par goutteur sur sol profond et plus argileux de sorte à humecter l'ensemble de la profondeur. Maintenez ensuite le bulbe humide sous les goutteurs selon les recommandations du tableau suivant.

En micro-aspersion, la quantité d'eau à apporter pour le premier arrosage dépend de la portée du jet et du type de sol rencontré :

- pour une portée de jet d'1 mètre de rayon : 100 à 150 litres / arbre selon le type de sol – 125 litres pour un sol moyen
- pour une portée de jet d'1,5 mètre de rayon : 200 à 300 litres / arbre selon le type de sol – 250 litres pour un sol moyen
- pour une portée de jet de 2 mètres de rayon : 350 à 550 litres / arbre selon le type de sol – 450 litres pour un sol moyen

☛ **En cas de pluies, ajustez la conduite de votre irrigation en fonction de vos relevés :**

- pluies cumulées inférieures à 10 mm : ces pluies sont trop faibles pour avoir une réelle incidence sur l'alimentation des arbres. Il est préférable de ne pas modifier la conduite des arrosages.
- pluies cumulées comprises entre 10 et 20 mm : ces pluies ont légèrement contribué à l'alimentation des arbres. Réduisez les apports en eau de 20 à 30 % par rapport aux préconisations données dans le tableau ci-dessous.

☞ **Apports à prévoir sur un verger adulte une fois le premier arrosage réalisé :**

Apports à prévoir à chaque arrosage selon le mode d'irrigation et la fréquence des arrosages		Vaucluse	Bouches du Rhône Ouest	Bouches du Rhône Est	Var littoral	Var Intérieur	Alpes-Maritimes	Alpes de Haute Provence	Sud Drôme / Ardèche	Gard	Hérault	Aude	Pyrénées-Orientales
Goutte-à-goutte	2 goutteurs / arbre Arrosage tous les 4 j (mm)	2,6	2,8	2,1	2,1	2,2	2,0	2,4	2,5	2,5	2,4	2,7	2,6
	8 à 12 goutteurs / arbre Arrosage tous les 4 j (mm)	3,9	4,2	3,2	3,2	3,3	3,0	3,7	3,8	3,7	3,5	4,0	4,0
	6 goutteurs / arbre Arrosage tous les jours (mm)	1,3	1,4	1,1	1,1	1,1	1,0	1,2	1,3	1,2	1,2	1,3	1,3
Micro-jet, aspersion, gravitaire Arrosage tous les 10 jours (mm)		16	18	13	13	14	13	15	16	15	15	17	17

Pour rappel, $1 \text{ mm d'eau} = 10 \text{ m}^3 / \text{ha}$ ou encore $1 \text{ litre} / \text{m}^2$. Ainsi, pour chaque arbre d'une oliveraie plantée à une distance de $6 \text{ m} \times 5 \text{ m}$ (occupation au sol de 30 m^2), 1 mm représente 30 litres d'eau. Pour des arbres adultes très éloignés, prendre une valeur d'occupation du sol de 35 m^2 par défaut.

☞ **Maitrise de l'enherbement :**

Suite au printemps pluvieux, l'enherbement des vergers peut être élevé dans certains cas. Il est maintenant impératif de tondre afin de limiter la concurrence hydrique et d'optimiser l'irrigation.

Sources données météo : CIRAME / SCP